

<https://www.snetap-fsu.fr/De-la-correction-numerique-et-de-ses-dangers.html>



# De la correction numérique... et de ses dangers

- Les Dossiers - Pédagogie -



Date de mise en ligne : samedi 2 novembre 2019

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Certains d'entre vous ont peut être été témoins l'an passé, d'un étrange ballet...une société venant livrer un scanner pour dématérialiser les copies du baccalauréat...raté !** Même si nos deux ministères communiquent beaucoup, certains rectorats avaient oublié que pour la session 2019, la dématérialisation ne concernait que certaines épreuves...et que la filière S de l'enseignement agricole n'était pas concernée.

**Oui mais voilà que ce ballet a repris cette rentrée**, sans plus d'information pour les établissements d'ailleurs. Car on se dirige bien, et c'est un bonheur (un « véritable progrès ») qu'apporte la réforme du baccalauréat, vers une correction de copies sous format numérique. Ce sera le cas, dès la première série des épreuves E3C début 2020.

### Des copies scannées sur place

« Un scanner professionnel associé à un progiciel permet de numériser les copies récupérées depuis les lycées, de les archiver et de procéder automatiquement à leur anonymisation. Puis le brassage des copies et leur redistribution par lots sont assurés instantanément. Le transfert des données est sécurisé. ». L'étape importante d'un scannage chronophage des copies n'a toujours pas été clairement définie même si le logiciel Santorin apparaît comme la solution à la plupart des problèmes. Des scanners dédiés à cette fonction sont arrivés dans certains établissements mais les personnels sur place n'ont pas été nécessairement formés à leur usage.

### Corriger sur écran

Cette correction se fera donc à même l'écran. Manifestement l'Administration ne semble pas être au courant des réserves émises par les spécialistes sur l'usage du tout numérique, qui fatigue la vue et fait décroître l'attention. La copie scannée sera « annotable » (surlignage, boîte de dialogue avec indications)...et miracle...nous pourrons avoir la grille de correction en permanence sur l'écran.

### Corriger avec quel matériel ?

Si des ordinateurs seront dédiés à la correction dans les établissements, il est vraisemblable qu'une bonne partie des professeurs sera contrainte - notamment durant les vacances scolaires - de corriger les copies avec leur équipement personnel et leur propre connexion internet. La contrainte pour les collègues sera bien là !

### Toujours des incertitudes

**On ne sait toujours pas si** tous les professeurs de l'établissement seront amenés à corriger les copies d'une épreuve que, pour certains, ils n'ont pas préparée, et sur des programmes qu'ils n'ont pas travaillés.

**On ne sait toujours pas si** tous les professeurs seront rémunérés pour cette tâche, en effet, le Ministère de l'Education nationale refuse de répondre clairement à la question de la rémunération de la correction (comme celui de l'Agriculture concernant les [CCF](#)..) mais la question serait à l'étude.